



**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**Projet pilote des caméras portatives**  
**Une consultation publique est nécessaire**

**Montréal, le 4 février 2019** – Ayant pris part à la séance d'information de la Commission de la sécurité publique sur le projet pilote des caméras portatives du SPVM la Ligue des droits et libertés (LDL) réclame la tenue d'une consultation publique en bonne et due forme.

« Les citoyen-ne-s de Montréal et l'ensemble de la société civile doivent avoir le temps d'analyser les résultats du projet-pilote et de se prononcer sur les enjeux soulevés. Il est primordial que la population soit partie prenante des prises de décision à venir » déclare Lynda Khelil, porte-parole de la LDL.

Les caméras portatives peuvent constituer un outil efficace contre les interventions policières abusives et empreintes de discrimination raciale, sociale ou politique. Toutefois, comme le souligne Denis Barrette porte-parole la LDL : « Il s'agit d'un dossier complexe qui soulève des préoccupations d'envergure, notamment, la protection de la vie privée, la conservation indéfinie des enregistrements, la surveillance de masse (incluant des manifestations), et le partage des images avec d'autres organisations policières. Les nouvelles technologies de reconnaissance faciale sont aussi très préoccupantes ». M. Barrette rappelle également que seul le citoyen est filmé, et non l'agent de l'État.

Par ailleurs, les résultats du projet-pilote ne permettent de prendre une décision éclairée. Comme le souligne Lynda Khelil : « Les faibles échantillonnages et la courte durée du déploiement des caméras sur le terrain invitent à relativiser les conclusions du rapport. De plus, les résultats du projet-pilote traduisent principalement une perspective policière. »

Rappelons que les objectifs visés par le déploiement des caméras portatives sont d'assurer la transparence des interventions policières et l'imputabilité des forces de l'ordre.

La LDL demande donc la tenue d'un exercice de consultation publique sur la question.

**À propos de la Ligue des droits et libertés**

La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

**Pour informations et entrevues :**

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés  
C : 514-715-7727